

« Pour réformer le qualifiant, il faut casser les codes »

Peu attractif et coûteux, l'enseignement qualifiant au sens large fait l'objet de réflexions préparatoires à une réforme systémique. Le ministre-président francophone, Pierre-Yves Jeholet, fixe le cadre et livre ses préférences.

ENTRETIEN
ÉRIC BURGRAFF

Ils sont 120.000 environ. Cent vingt mille jeunes apprenant un métier dans les filières de qualification et professionnelles de l'enseignement ordinaire ou en alternance (contrats d'apprentissage). Voici quelques semaines, un état des lieux commandé à l'ASBL « Agir pour l'enseignement » (APE) par la Communauté française, la Wallonie et Bruxelles-Capitale dépeignait un tableau peu enviable du secteur : orientation par relégation, risque important de décrochage, enseignants éloignés de la réalité du terrain, concurrence stérile entre opérateurs... Des constats qui se répètent quand il s'agit de formation d'adultes par d'autres institutions. Ancien ministre wallon de la Formation, mais surtout actuel ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves Jeholet (MR) pose ses priorités.

Pourquoi avoir lancé cet état des lieux ?

C'était indispensable car dans le Pacte d'excellence, peu de choses sont prévues pour le qualifiant ; il n'en est question qu'à la marge, en aboutissement du tronc commun. Or, le secteur a lui aussi besoin d'une réforme systémique. On est évidemment loin du compte aujourd'hui parce qu'on a de la redondance, voire de la concurrence entre opérateurs régionaux et communautaires.

Mais les chiffres d'intégration sur le marché du travail sont bons...

C'est vrai qu'ils sont bons en apparence, mais on constate par exemple que 60 à 70 % des apprenants en alternance ne terminent pas leur formation. Maintenant que nous avons ce rapport d'APE, il va évidemment nous permettre de travailler à une future feuille de route qui nous amènera à une réforme systémique de la formation professionnelle.

Avec quel objectif ?

Ce qui doit nous guider, c'est que la filière qualifiante au sens large devienne beaucoup plus attractive et efficace qu'elle ne l'est aujourd'hui. Même chose au niveau de l'alternance. Le défi, soyons clairs, c'est que le secteur ne soit plus considéré comme une filière de deuxième, de troisième ou de quatrième choix... où on atterrit après une succession d'échecs.

C'est le drame du qualifiant ?

C'est le drame du qualifiant et de l'alternance. Il faut aussi revoir l'état d'esprit des parents qui mettent toujours l'enseignement général sur un piédestal. Quand vous avez des jeunes qui ne s'inscrivent plus dans ce parcours scolaire traditionnel, le qualifiant et l'alternance sont vraiment des solutions intéressantes. Elles le sont d'autant plus qu'à Bruxelles et en Wallonie, 140 métiers sont en pénurie dans un contexte de chômage élevé. La réforme systémique dont on a besoin, c'est de créer des filières d'excellence que l'on choisisse de manière positive.



L'actuel ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles pose ses priorités concernant l'enseignement qualifiant. © PIERRE-YVES THIENPONT.

On commence par quoi ?

Par un travail au niveau du tronc commun. Le MR n'y était pas nécessairement favorable, mais quand nous sommes arrivés au gouvernement en 2019 nous avons été loyaux. Deux choses doivent être réalisées. Un, profiter de cette année supplémentaire pour renforcer les compétences de base en français et en mathématique par exemple, car si c'est pour avoir au final les mêmes connaissances de base en troisième année du secondaire qu'en deuxième année, ça n'a aucun sens. Deux, et cela reste à préciser au niveau du gouvernement, il faut définir rapidement le contenu et l'organisation des « activités orientantes » pour favoriser des choix plus positifs, plus spontanés... Je pense ici à des visites d'entreprises, des rencontres, des initiations à différents métiers... que ce soit, pour l'exemple, dans les professions du bâtiment, la bureautique ou l'informatique. Elles doivent susciter des vocations dans le technique et dans le manuel car la méconnaissance face à ces métiers – qui sont aussi des nouveaux métiers – est importante. Faut-il prévoir ces activités « orientantes » durant les trois premières années du secondaire ou uniquement en troisième ? Il est important de définir rapidement cette organisation du tronc commun si on veut donner aux jeunes tous les instruments pour s'orienter en connaissance de cause.

Plusieurs pays mettent de l'alternance à tous les niveaux de la formation qualifiante. Est-ce aussi votre option ?

C'est ce qui se passe en Norvège où tout le qualifiant est organisé selon cette formule : il y a évidemment des cours, mais les élèves sont aussi en entreprise. À l'inverse, aujourd'hui, chez nous, certains sortent du qualifiant sans avoir beaucoup mis les pieds dans une entreprise : c'est dommage. Je ne vais pas présager des conclusions du travail qui reste à mener pour réformer le système, mais c'est une piste. Ce qu'il faut, c'est avoir une vision et une stratégie partagée, que les ensei-

gnants par exemple ne restent pas braqués en refusant des synergies plus fortes entre l'entreprise, eux et les élèves. Savez-vous que seuls 35 % des enseignants du secteur se rendent en entreprise pour se tenir au courant des dernières technologies ? Il faut aussi que les employeurs jouent le jeu : en Belgique, seuls 16 % d'entre eux forment des apprenants en alternance, contre 31 % en moyenne au niveau européen. À ce propos, il faut associer également des entreprises plus grosses, et pourquoi pas ?, des entreprises publiques, voire le service public. Si on veut une vraie réforme, il faudra casser des codes sans tabou en gardant en tête que nous faisons partie de ceux qui investissent le plus d'argent dans la formation professionnelle... alors que les résultats ne sont pas toujours à la hauteur. Quoi qu'il en soit, pour revenir à votre question, quand j'examine l'exemple de la Norvège ou de la Communauté germanophone, objectivement, je ne verrais pas d'un mauvais œil une présence généralisée des jeunes en entreprise, quitte à en moduler l'importance selon les cursus et les métiers. En tout cas, c'est une piste de réflexion à laquelle je crois beaucoup.

Autre paire de manches : vous devrez gérer la concurrence entre acteurs, entre les Cefa qui dépendent de la Communauté française et les instituts de formation qui dépendent des Régions, par exemple...

Pour celles et ceux qui sont en âge d'école, a-t-on encore besoin de cloisonner les choses entre Régions et Communauté ? Moi, je suis ouvert. Je dis simplement qu'il ne faut pas se braquer sur l'institutionnel. Ce



Dans le Pacte d'excellence, peu de choses sont prévues pour le qualifiant



qui est au cœur du débat aujourd'hui, c'est l'apprenant, ce sont les jeunes. C'est de sortir enfin des scénarios de relégation. Ayons d'abord une vision.

Les 3-4 filières existantes sont le moteur de la relégation. Peut-on imaginer qu'elles n'en fassent plus qu'une seule, quitte à moduler l'organisation ?

Pour moi, c'est certainement une piste à exploiter. Notamment parce que ce cloisonnement est contraire au principe de mixité sociale dans l'enseignement. Mais je vais plus loin : on ne peut plus entretenir des systèmes concurrents. Et on ne peut plus conserver dans des établissements distants de quelques kilomètres des options redondantes avec peu d'étudiants. À un moment donné, il faudra qu'on puisse imposer aux acteurs de l'enseignement des synergies et des partenariats. À un moment donné il faut décider. Les finances de la Fédération nous obligent à réfléchir en ces termes-là.

Evolution de la dette de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En millions d'euros

